

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1198

Artikel: Du libre-échange au contrat
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

19 janvier 1995 – n° 1198
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

Du libre-échange au contrat

En Suisse, les accords du Gatt n'ont pas suscité jusqu'à présent un vrai débat. Les milieux les plus touchés, ceux de l'agriculture, se contenteront des compensations financières promises et n'utiliseront pas l'arme du référendum, pas plus que les organisations tiers-mondistes. Pour la Suisse, qui vit de ses exportations, rester à l'écart de ces règles internationales serait suicidaire.

Si l'adhésion à la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) ne se discute pas, elle ne constitue qu'un premier pas dans un processus qui doit conduire à des corrections substantielles, aussi bien économiques que sociales et environnementales, des règles du jeu des échanges.

Le Gatt et avec lui le Fonds monétaire international et la Banque mondiale formalisent les règles de l'économie-monde, pour reprendre une expression de Fernand Braudel. Ces institutions, en prônant le libre-échange comme mode universel de régulation économique, font en réalité le jeu des acteurs les plus forts, quelques milliers de conglomérats, oligopoles ou monopoles – Etats développés, entreprises multinationales, grandes banques et assurances. Des acteurs qui disposent de ressources financières et d'un pouvoir tels qu'ils peuvent s'affranchir des règles communes, exiger des plus faibles qu'ils ouvrent leurs marchés tout en barricadant les leurs. Sous couvert de liberté et d'échange, la religion du libre-échange, qui promet croissance et bien-être pour tous, déstabilise les économies locales, ruine l'économie de subsistance essentielle à la survie d'une partie de la population mondiale, mine les structures sociales. Dans ce vaste jeu entre acteurs inégaux, pas trace d'autonomie et de transparence, ces ingrédients indispensables au fonctionnement d'un véritable marché, constitutifs de relations contractuelles.

Et il n'est pas là question uniquement du sort des plus déshérités de la planète. Ce jeu aux dés pipés touche également de plein fouet les salariés et les agriculteurs des pays industriels: la course à la productivité qui supprime des emplois, la croissance qui se nourrit de la baisse du pouvoir d'achat d'un nombre croissant d'hommes et de fem-

mes, les restructurations rapides qui impliquent déqualification et exclusion sociale.

Ce bilan terrifiant – il faut encore y ajouter le mépris à l'égard de l'environnement – ne justifie-t-il pas un refus catégorique des accords du Gatt, comme l'a préconisé Jean Ziegler devant le Conseil national? Si l'éternel Don Quichotte de la politique helvétique a en partie raison sur le diagnostic, il se trompe sur la marche à suivre. Des règles internationalement reconnues, même si elles traduisent des rapports de force, sont préférables à la pure loi de la jungle. Et un refus solitaire de la Suisse ne changerait rien à la donne. Au contraire, l'impact négatif de cet isolement sur son économie – chômage, tensions sociale – ne favoriserait en rien l'établissement de règles d'échange plus équitables avec ses partenaires.

Dans un ouvrage stimulant*, François-Xavier Verschave propose une démarche peu spectaculaire – il n'est pas question d'abattre l'économie-monde – mais plus pédagogique: il s'agit de la civiliser.

Le but visé d'abord, un contrat pour des échanges économiques équilibrés: «Sur l'aire que je contrôle, j'autorise la venue de telles catégories de biens et de services: soit je ne les fabrique pas, soit ils sont moins chers (donc ils augmentent le pouvoir d'achat de mes électeurs) et la destruction du bout de tissu économique que va provoquer cette importation est socialement supportable; en contrepartie, j'attends que tu acceptes certaines de mes importations, ce qui renforcera d'autres pans de mon tissu productif».

Les moyens ensuite. A l'égard de l'économie-monde, Verschave suggère une stratégie de subversion non-violente, un complot civique fait de «patients travaux de maillage et d'édification sociale» et qui sans relâche remet en question l'ordre du monde des puissants, au nom même des principes que ces derniers proclament et piétinent tout à la fois: la démocratie et le marché.

JD

**Libres leçons de Braudel. Passerelles pour une société non excluante. Paris, 1994, Ed. Syros.*